

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
8 avril 2024

PUBLIE LE : 11 AVR. 2024

Délibération n°240408-6 : Fixation des tarifs de l'éco-fourrière à compter du 15 avril 2024

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 2 avril deux mille vingt quatre par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Jean-Dominique MASSERON, DELEGUÉ TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
VERNOUILLET	Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
Délégués présents	:	24

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trois avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT
	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
	Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
	Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
	Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
	Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
	Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
	Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
DAVRON	Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
	Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE
	Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE
EPONE	Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
	Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Frédéric DUCREUX, DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
LA CELLE-SAINTE-CLOUD	Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Stéphanie MUNEaux, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
	Dominique DEMAÏ, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
	Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
	Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI
MEDAN
MONTESSON

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE

ORGEVAL
POISSY

Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE
Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
VERNEUIL-SUR-SEINE
VERNOUILLET

Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
Karel KURZWEIL, DELEGUE SUPPLEANT
Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE
Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE
Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT

VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL

Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHAMBOURCY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, DAVRON, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LE PORT-MARLY, LE VESINET, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSON, MORAINVILLIERS, ORGEVAL, POISSY, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	Pas Nécessaire
<u>Délégués présents</u>	:	12
<u>Pouvoirs</u>	:	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	12

OBJET : FIXATION DES TARIFS DE L'ECO-FOURRIERE A COMPTEUR DU 15 AVRIL 2024

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'arrêté du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles ;

CONSIDERANT le souhait du syndicat d'augmenter et mettre à jour les tarifs des véhicules entrants en fourrière accidentés ou volés qui ne rentrent pas dans le cadre des tarifs réglementés ;

CONSIDERANT le souhait de mettre en place des tarifs spécifiques afin de sensibiliser les usagers quant à la responsabilité de détenir des animaux domestiques ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOpte le tableau récapitulatif des tarifs de la fourrière applicables à compter du 15 avril 2024, annexé à la délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

11 AVR. 2024

Transmis en préfecture et affiché le

11 AVR. 2024

Pour extrait conforme

Guillaume DE CHAMBORANT

Secrétaire de séance

Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal

Unilys | **SIVOM**
ACTIFS AU QUOTIDIEN | Services Intercommunaux de Valorisation Multiple

TARIFS DE L'Eco-fourrière des Quarante Sous A COMPTER DU 15 AVRIL 2024

DESIGNATION	TARIF au 1er novembre 2023 € TTC	TARIF au 03 avril 2024 € TTC
CHIENS		
Gardes Chiens de 1ère et 2ème catégorie		
JOUR DE GARDE	35,00 €	40,00 €
JOUR DE GARDE 2ème SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	50,00 €	50,00 €
JOUR DE GARDE PLUS DE DEUX SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	100,00 €	100,00 €
Gardes Chiens non catégorisés		
JOUR DE GARDE	20,00 €	25,00 €
JOUR DE GARDE 2ème SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	40,00 €	50,00 €
JOUR DE GARDE PLUS DE DEUX SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	80,00 €	100,00 €
DIVERS CHIENS		
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	27,00 €	27,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIETAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ELECTRONIQUE	86,00 €	86,00 €
EVALUATION COMPORTEMENTALE	200,00 €	220,00 €
ETUDE MORPHOLOGIQUE	150,00 €	170,00 €
CHIENS MORDEURS		
JOUR DE GARDE	45,00 €	50,00 €
SURVEILLANCE CHIEN MORDEUR (3 VISITES)	240,00 €	245,00 €
CHATS		
JOUR DE GARDE	18,00 €	20,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	24,00 €	24,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIETAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ELECTRONIQUE	86,00 €	86,00 €
CHATS MORDEURS		
JOUR DE GARDE	25,00 €	30,00 €
SURVEILLANCE CHAT MORDEUR (3 VISITES)	200,00 €	220,00 €
DIVERS ANIMAUX		
JOUR DE GARDE AUTRES ANIMAUX	30,00 €	32,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE AUTRES ANIMAUX	50,00 €	50,00 €
DEPOT VISCERES ET PEAUX ISSUS DE CHASSE (montant par kg)	5,00 €	6,00 €
EUTHANASIE	250,00 €	250,00 €
ABANDON CHIEN / CHATS DÉJÀ EN FOURRIERE	300,00 €	500,00 €
Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.		
FRAIS DE MISE EN FOURRIERE VEHICULES (CONFORMEMENT A L'ARRETE MINISTERIEL DU 20 FEVRIER 2024)		
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	274,40 €	274,40 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	213,40 €	213,40 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	122,00 €	122,00 €
VOITURES PARTICULIERES	121,27 €	127,65 €
AUTRES VEHICULES IMMATICULES (2 roues, quads, vehicules non sous à réception)	45,70 €	45,70 €
FRAIS DE GARDE VEHICULES POUR 24 HEURES (CONFORMEMENT A L'ARRETE MINISTERIEL DU 20 FEVRIER 2024)		
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	9,20 €	9,20 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	9,20 €	9,20 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	9,20 €	9,20 €
VOITURES PARTICULIERES, COMMERCIALES, SANS PERMIS	6,42 €	6,75 €
AUTRES VEHICULES IMMATICULES (2 roues, quads, vehicules non sous à réception)	3,00 €	3,00 €
FRAIS DE GARDE DES VEHICULES POUR 24 H (hors arrêté ministériel du 20 février 2024)		
POIDS LOURDS ACCIDENTES (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	150,00 €	150,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTES (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	100,00 €	100,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTES (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	80,00 €	80,00 €
VOITURES PARTICULIERES, COMMERCIALES, SANS PERMIS, ACCIDENTES ou volé	55,00 €	60,00 €
AUTRES VEHICULES ACCIDENTES IMMATICULES (2 roues, quads, vehicules non sous à réception)	35,00 €	40,00 €
FRAIS DE GARDE VEHICULES VENDU AUX DOMAINES		
Frais de Garde 24h	35,00 €	37,00 €
FRAIS D'ABANDON DE VEHICULE EN FOURRIERE		
ABANDON PAR SON PROPRIETAIRE D'UN VEHICULE	165,00 €	165,00 €
ABANDON PAR SON PROPRIETAIRE D'UN 2 ROUES	80,00 €	80,00 €
AUTRES FRAIS VEHICULES (hors arrêté ministériel du 20 février 2024)		
Frais de dossier + frais de mise en parc	50,00 €	50,00 €
Frais d'enlèvement	150,00 €	150,00 €
Demande de chargement ou déplacement d'un véhicule à l'aide du chariot élévateur de la fourrière		40,00 €
Prêt du booster de démarrage véhicule		3,00 €
Prêt du gonfleur de roues		3,00 €

 Nouveaux tarifs
 Tarifs augmentés